

Procès-verbal n°37 Commission des Compétitions Jeunes.

Réunion du :	Jeudi 25 avril 2024
À :	14H00 au District GARD LOZERE
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS. Jean Pierre RIEU. Patrick AURILLON. Emile HOURS. Jean Marie TASTEVIN. Denis LASGOUTE. Stéphane BROCCQ
Absent excusé :	MR Emile HOURS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°36 du 18 Avril 2024.

RETOUR CSR

U15 D2 POULE B

FC BERNIS/JS N. CHEMIN BAS D'AVIGNON DU 07.04.2024

Dit match perdu par pénalité à N. CHEMIN BAS.

SC MANDUEL/US GARONS du 07.04.2024

Dit match perdu par forfait à SC MANDUEL

MODIFICATIONS DES RENCONTRES

U16/U17 D2 POULE A

AS ST CHRISTOL LES ALES 2/FC RAIA ALES du 05.05.2024 aura lieu le samedi 4 Mai 2024 à 10H00 sur les installations de SAINT CHRISTOL (accord des équipes).

ES SUMENE/ST JEAN DU PIN du 28.04.2024 aura lieu le samedi 27 Avril 2024 à 16H00 sur les installations de SUMENE (accord des équipes).

U17 D2 POULE B

CHUSCLAN LAUDUN/BAGNOLS PONT 2 du 28.04.2024 aura lieu le mercredi 8 Mai 2024 à 19H00 sur les installations de CHUSCLAN (accord des équipes).

U14/U15 D3 POULE B

ENT CALVISSON VAUNAGE 2/US TREFLE 2 du 28.04.2024 aura lieu le 27 avril 2024 à 17H00 sur les installations de CALVISSON (accord des équipes).



U14 TERRITOIRE GARD HERAULT

N. MAS DE MINGUE 11/AS ROUSSON 11 du 28.04.2024 aura lieu le samedi 27 avril 2024 à 18H00 sur les installations d'HENRI NOEL NIMES (accord des équipes).

INFOS CLUBS

ANNEE DE TRANSITION

**En raison de la refonte des championnats jeunes à compter du 01.07.2024,
Aucune demande de changement de date quel que soit le motif, NE SERA ACCEPTEE même si aucune
incidence n'apparaît dans le classement POUR LES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONAT**

Seuls les horaires pourront être modifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président,
Bernard BARLAGUET**

**Le secrétaire de séance,
JP RIEU**